

# **En grève pour défendre les services publics**

## **En lutte pour garder notre statut !**

### **Rassemblement devant le Conseil de Paris Mardi 6 juin de 12 à 14h**

Le nouveau gouvernement veut aggraver la loi travail et en finir avec les droits collectifs.

Jusqu'au dernier moment, son prédécesseur aura tout fait pour lui préparer la voie.

Ainsi, le 13 avril dernier, c'est par ordonnance que le gouvernement Hollande-Cazeneuve faisait passer une mesure favorisant la mobilité.

La mobilité, c'est ce qui permet aux employeurs de bouger les agents en fonction des besoins.

Cela signifie la possibilité de supprimer des postes en quantité, des services entiers, en s'appuyant sur la mobilité.

Cette ordonnance est l'outil indispensable pour réaliser le plus grand plan social de ce pays : au bas mot 70 000 postes de fonctionnaires territoriaux sont menacés par le gouvernement Macron.

Nous, les syndicats CGT de la Ville de Paris, sommes pour la défense du statut. Nous nous prononçons pour le retrait de cette ordonnance.

Dans le même temps, à la Ville de Paris, la municipalité mène son offensive de remise en cause du statut.

Pour 2017, ce sont 253 nouvelles suppressions de postes, de nouvelles restructurations, avec pour conséquences : dégradation des conditions de travail, souffrance au travail et par voie de conséquence dégradation du service rendu aux usagers.

Depuis le 1er janvier 2017, c'est l'application de PPCR. Cela veut dire, d'une part, l'allongement de la carrière et la diminution des salaires, d'autre part, la remise en cause des statuts spécifiques.

Ainsi, l'administration travaille en secret sur la remise en cause des corps avec des "parcours professionnels" obligatoires, et donc une mobilité forcée, mais aussi sur la fusion de corps...bref, elle prépare l'extinction du statut spécifique parisien.

Au 1er janvier 2018, c'est la RIFSEEP qui devrait entrer en vigueur.

La RIFSEEP, c'est la fusion de toutes les primes en une seule.

Cette nouvelle prime peut être différente d'un poste à un autre, même si les agents font le même travail.

Elle est fonction de l' « engagement professionnel », de l' « expertise »...bref, elle est fonction de critères subjectifs : c'est la prime à la gueule du client !

En grève pour défendre les services publics !

Luttons pour garder notre statut !  
Rassemblement devant le Conseil de Paris  
Mardi 6 juin de 12 à 14h

D'ores et déjà, des mobilisations sont en cours dans différents secteurs : Agents de sécurité incendie (SSIAAP) et agents de nettoyage ALG à la DILT, ingénieurs, Petite Enfance, arrêt de conduite (DVD), préfecture de police... contre la politique de casse du service public et du statut.

- Défense du statut ! Défense des services publics !
- Maintien de tous les postes. Arrêt des suppressions de postes
- Titularisation des contractuels !
- Arrêt immédiat de la mise en œuvre de PPCR
- Rétablissement de l'avancement au minimum !
- Non à la mise en place de la RIFSEEP !

**Titulaires, non Titulaires, tous ensembles**

**Rassemblement devant le Conseil de Paris : Mardi 6 juin de 12 à 14h**

Les syndicats CGT réunis décident de s'adresser aux autres

organisations syndicales de la Ville afin d'engager un combat commun sur ces revendications.

**Partout, dans nos services, c'est le moment d'établir nos cahiers de revendications.**

**1 préavis de grève est déposé de 1h à 24 heures le mardi 6 juin 2017 par l'US CGT**

Merci de votre attention, de votre solidarité et de votre attachement à la qualité du service public parisien.

Lire notre tract en ligne en cliquant sur l'image ci-dessous : LIEN [En grève pour défendre les services publics ! Luttons pour garder notre statut !](#)

Union Syndicale CGT des Services publics Parisiens - Bourse du Travail  
- 2 étage 3, rue du château d'eau - Paris 10e Métro : République  
Tel : 01 44 52 77 05